Vol. XVII. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Fevrier 1888 No. 19.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

AVIS

Est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada pour la passation d'un Acte incorporant une compagnie dite *The Ontario, Manitoba and Western Railway Company*, avec pouvoir de construire, équiper et exploiter un chemin de fer de largeur ordinaire depuis la ville de Port Arthur dans la Province d'Ontario allant à l'ouest jusqu'à la cité de Winnipeg dans la Province de Manitoba, traversant les détroits du Lac-des-Bois et situé au sud de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique; avec pouvoir de construire, équiper et exploiter des extensions ou embranchements à l'ouest depuis la cite de Winnipeg, à travers la Province de Manitoba, vers et à travers les territoires du Nord-Ouest, au sud de la ligne principale du dit chemin de fer Canadien du Pacifique; et de lignes courtes pour augmenter son trafic; avec pouvoir de traverser la ligne du dit chemin de fer, ou ses embranchements, ou tout autre chemin de fer à ou près de Port Arthur et à tout autre endroit près de Winnipeg ou ailleurs suivant qu'il sera nécessoaire; de se raccorder avec ou d'acquérir sout autre chemin de fer allant au sud de tu entre les endroits en premier lieu mentionnés; avec tous les pouvoirs nécessaires pour l'achat de terrains, l'acceptation de bonus en terres ou en argent, la construction de ponts, la navigation des rivières ou des lacs adjacents, la construction et l'équipement de lignes de télégraphe et de téléphone, ou des deux en rapport avec le dit chemin de fer, l'érection de gares, et de conclure des arrangements de trafic ou autres chemins de fer ou autres compagnies, d'exploiter des mines de charbon ou autres adjoignant la dite ligne, de construire et d'exploiter des scieries ou autres fabrications du bois pour l'avancement des travaux, d'émettre des obligations, et généralement tel acte devra contenir toutes les autres clauses ordinaires et les priviléges nécessaires à une compagnie pour tel but et pour telles fins.

Daté à Winnipeg, ce 31ème jour de Décembre A.D. 1887.

H. J. EBERTS,
Pour les requerants.

9ins.5.1.89.

BUBLIC NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" [AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claming any estate or interest in the following land, viz—The north half of section sixteen in the seventh township, in the first range east of the Principal Meridian in Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 28th day of February next, (A.D. 1888) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to William Barclay, McMurrich of the city of Toronto in the county of York and Province of Ontario, Barrister at Law, Duncan Mc Arthur of the city of Winnipeg in the Province of Manitoba Banker and Albert William Austin of the said city of Winnipeg Esquire, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land titles office, Winnipeg, January 30th A.D., 1888.

L. W. COUTLÉE.
3ins.2.2.88. Registrar Genera..

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 2 MARS prochain pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, trois fois pa semaine, aller et retour entre

MORRIS ET SAINT-JEAN-BAPTISTE,

à partir du 1er avril prochain.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable.

Les malles laisseront St. Jean-Baptiste, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 10 heures a.m, arriveront à Morris à 11.30 a.m avant l'arrivée du convoi de la malle de Winnipeg. Laisseront Morris les mêmes jours à 12.30 p.m. ou après l'arrivée du dit convoi et arriveront à St. Jean-Baptiste dans l'heure et demie qui suivra.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus anx bureaux de poste de Morris et St. Jean-Baptiste et au bureau de

W. W. McLEOD,
Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'inspecteur des bureaux de poste, Winnipeg, 20 janvier 1888.
3ins.2.2.88.

REPRODUCTIONS.

LA PATRIE.

CHANT D'UNE JEUNE FILLE.

Il est un pays fortuné,
Un doux ciel rit à ses campagnes,
Et d'un beau lac son sol baigné
S'appuit à de blanches montagnes :
Vraie image d'un paradis,
C'est mon pays, mon cher pays !

Là mon enfance a pris l'essor,
De mon aïeul là dort la cendre ;
Là ma mère possède encore
Un bon père, une mère tendre.
Combien d'attraits tu reunis,
O mon pays, mon cher pays !

Là des soins tendres, maternels,
Sont prodigués à ma faiblesse ;
De mes intérêts éternels
C'est là qu'on instruit ma jeunesse ;
Oh ! combien mes jours sont bénis
Dans mon pays, mon cher pays !

Bien avant dans mon souvenir,
Je veux imprimer ton image,
Pour enchanter mon souvenir
Des doux pensers de mon jeune âge ;
Et je prierai pour tous tes fils.
O mon pays, mon cher pays !

Que par les soins de l'Eternel
Ta terre soit fertilisée,
Et que la parole du ciel
Y pleuve comme la rosée.
Sois d'avance un vrai paradis,
O mon pays, mon cher pays.

PENSEES.

Le bonheur est une fleur qui n'est pas de la terre, si parfois elle a l'air de s'y retrouver, ce n'est que pour se flétrir aussitôt.

Les cœurs aimants sont comme les indigents, ils vivent de ce qu'on leur donne.

Dans la jeunesse on croit s'enrichir de toute illusion nouvelle : dans l'âge mûr de toutes celles qu'on perd.

Quand on a beaucoup souffert, Dieu donne à l'âme ébranlée par la douleur une perspicacité étonnante.

Si tous les hommes se connaissaient parfaitement eux-mêmes, le monde serait meilleur ; et les hommes se connaîtraient mieux si chacun avait un ami auquel il donnât le droit de tout dire et qui regardât lui-même comme un devoir de ne jamais rien cacher.

Il n'y a personne qui n'ait en soit quelque chose de bon, qui peut devenir excellent, s'il est cultivé.

La vie de chaque individu est un poème dans lequel un certain nombre de personnages ont leur marque dès l'origine : leur sort à tous ne peut être connu que lorsqu'on suit l'histoire et celui qui joue le principal rôle.

LE DOUTE.

Le doute est une porte par laquelle on peut ou arriver à la vérité ou en sortir. Pour celui qui est dans l'erreur, il est le premier pas vers le vrai ; mais pour celui qui possède la vérité, c'est une pente qui conduit à des abîmes.

Le doute est un désert à travers lequel Dieu conduit quelquefois dans la terre promise de la vérité ceux qui ont vécu longtemps calmes et tranquilles dans l'erreur ou l'indifférence. Dans ce désert il n'y a pas une plante où l'âme avide de vérité puisse apaiser la faim qui la dévore, pas un arbre sous l'ombrage duquel l'homme puisse étendre et réparer un peu ses désirs et ses espérances fatiguées. Là, comme dans ces mers de sable dont le vent soulève incessamment les flots, le sol s'affaisse et fuit sous vos pas, tandis que votre intelligence, haletante et exténuée, s'épuise en de vains efforts sous les ardeurs dévorantes d'un ciel inhospitalier.

Une horreur éternelle habite en ces lieux. Si vous y êtes, hâtez-vous d'en sortir ; c'est quelquefois un lieu de passage et d'épreuve, mais ce n'est jamais un séjour ni un lieu de repos. Ne vous laissez point éblouir par les fausses clartés du doute ; car c'est bien moins une lumière qui éclaire qu'un feu qui dessèche et consume. L'erreur est comme le satellite de la vérité : elle emprunte à celle-ci la lumière qu'elle donne, et séduit par le vague de ses reflets les yeux faibles et malades des pauvres enfants d'Adam.

Dans chaque erreur il y a toujours quelque reste ou quelque reflet de vérité. Jamais sans cela elle ne pourrait charmer notre esprit et gouverner nos pensées ; mais dans la lumière qu'elle emprunte à la vérité, il n'y a ni repos, ni ordre, ni fixité. Tantôt elle apparaît radieuse ; tantôt elle se cache et disparaît : elle croît ou décroît selon les illusions de notre esprit ou les caprices de notre cœur, et tourne perpétuellement autour de la vérité, sans jamais pouvoir s'arrêter dans sa course vagabonde, semblable à l'astre des nuits, dont elle est l'image, et qui, dans son impuissante agitation, semble se tourner de tous les côtés, comme pour dérober au soleil quelques-uns de ses rayons. Dans le monde de l'erreur il n'y a point de soleil ni d'étoiles fixes, mais seulement des planètes perpétuellement mobiles, et qui, en marchant toujours, ne peuvent jamais avancer d'un pas, parce qu'une main puissante les retient dans le cercle qu'elle leur a tracé, et les force à parcourir toujours le même chemin.

Soyez de bonne foi avec vous-même, jeune homme qui doutez, et voyez si ce n'est pas là le caractère de l'erreur. Vainement elle essaie de paraître jeune, afin de vous séduire : regardez un peu attentivement, et sous le fard avec quoi elle cherche à dissimuler ses rides, vous apercevrez facilement les traces d'une vieillesse décrépite et flétrie, que rendent encore plus hideuse les soins qu'elle met à la cacher. Les termes nouveaux qu'elle invente ne trompent que les esprits faibles et médiocres ; mais sous ces habits dont elle se pare, les hommes dont le jugement est exercé, et qui connaissent tous les manéges de sa coquetterie, savent bien distinguer et son néant et sa misère.

Si votre intelligence a fait divorce avec la vérité pour se fiancer à l'erreur, jetez-vous dans le doute, et ne craignez pas de livrer votre âme aux luttes, aux tourments et aux angoisses dont il est la source ; car pour celui qui n'est pas dans le vrai, le pire état c'est le repos et la sécurité ; mais passez par le doute comme on passe par le feu ; traversez-le rapidement, et hâtez-vous d'entrer dans le calme et saint asile de la foi. Là seulement vous trouverez le repos, l'assurance et le bonheur.

Le doute, c'est le roulis du vaisseau par un beau jour de tempête. L'âme, inquiète et balancée par les flots des diverses opinions qui se poussent et se déplacent les unes les autres, se sent portée par l'orgueil jusqu'au ciel ; mais au moment où elle croit saisir la vérité qu'elle cherche, la vague qui la soutenait s'ouvre et s'affaisse, et l'entraîne avec elle dans les profondeurs de l'abîme. L'esprit, fatigué par ces ascensions et ces chutes continuelles, ne sait plus à quoi se tenir ; et dans le vertige qui s'empare de lui, il ne peut plus distisguer le vrai du faux, le bien du mal, ni la lumière des ténèbres. Il ne sent, il ne saisit plus qu'une chose : c'est le doute qui le déchire et le torture, semblable à ces pauvres malades aux yeux de qui le monde entier s'efface, et qui ne peuvent plus rien sentir autre chose que le mal qui les ronge et la douleur qui les dévore.

Oh ! qu'il est triste pour le cœur de l'homme d'habiter avec les angoisses du doute et avec les douleurs de l'incertitude ! Mieux vaudrait être attaché à la chaîne du forçat, et traîner avec lui le même boulet ; car il n'y a point de société plus fatigante que celle du doute. Rien ne tourmente et n'épuise autant le cœur que ces interrogations sans réponse, ces questions sans solution, ces efforts sans résultat, ces élans inutiles vers la vérité après lesquelles il se trouve toujours au point d'où il était parti, condamné, comme par une sorte de fatalité, à s'agiter sans cesse, et à retomber perpétuellement sur soi-même.

Douter si l'ami à qui il a donné tous ses secrets et tout son amour ne trahit point sa confiance, douter si la femme à qui il a enchaîné sa vie ne porte point ailleurs les hommages de son cœur, c'est déjà pour l'homme un supplice affreux. Que doit-ce donc être, ô mon Dieu, quand il doute et de vous et de soi-même ! Douter si on est à Dieu et si Dieu est à nous, si on est dans le vrai ou dans le faux et le vide, si le fondement sur lequel on a élevé à grands frais l'édifice de ses pensées et de ses espérances est solide et ferme ; sentir à chaque instant chanceler la base sur laquelle on appuie sa vie ; se chercher sans jamais pouvoir se trouver ; tendre vers vous ô mon Dieu ! sans pouvoir vous atteindre ; ne savoir ni ce qu'on est, ni d'où l'on vient, ni où l'on va ; ignorer également et son principe et sa fin ; être vis-à-vie de toutes les qestions les plus importantes dans le même état et dans la même position qu'un enfant, ou plutôt savoir moins de choses et être moins sûr de son avenir qu'un enfant à qui son catéchisme apprend tout ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir ; se débattre et s'agiter dans le néant de ses pensées sans jamais pouvoir en remplir le vide ; être continuellement humilié par le sentiment de son impuissance, et en être réduit à envier le sort de ces hommes simples et dociles, à qui la foi a donné plus de véritable science que n'en sauraient donner toutes les recherches et tous les efforts de l'esprit, n'est-ce pas là, je vous le demande, se construire un enfer dans son propre cœur ? Car au moins en enfer on ne doute pas. Les démons tremblent, mais ils croient ; celui qui doute tremble, et ne croit pas.

Jeune homme, si vous voulez sortir du défilé où le doute retient vos pensées, et vos espérances, n'oubliez pas que la foi est un acte de l'homme tout entier, un acte auquel concourent toutes les puissances et toutes les facultés de l'âme, et qui appartient également à l'intelligence et à la volonté, parce que la vérité qui en est l'objet est tout à la fois force et lumière. C'est en même temps un acte d'obéissance et de liberté, par lequel l'homme se soumet à Dieu et se déclare indépendant de tous les autres hommes. La foi, en donnant aux pensées une règle, et un frein à l'esprit, le dégage de tous les liens, l'affranchit de tout joug, le délivre de tous les préjugés, et le préserve de cette humiliante domination à laquelle il est bien difficile d'échapper quand on n'est pas dominé par Dieu et par son éternelle vérité.

Celui qui refuse de croire à la parole de Dieu croit à la parole de l'homme. Il n'y a point de milieu entre le joug de Dieu et celui de l'homme, entre la foi, qui élève l'intelligence et fortifie la volonté, et les opinions humaines, dont le flux et le reflux entretiennent les pensées dans une agitation continuelle ; entre la doctrine de Jésus-Christ et les vains systèmes des philosophes ; entre l'Église, qui dilate le cœur par la charité, et les sectes ou les écoles, qui le rétrécissent par l'intolérance et l'orgueil.

La foi, c'est dans l'homme l'acte le plus profond et le plus grand de la conscience. Quand il croit, l'homme fait acte de souveraineté, puisqu'il supplée par la pussance de sa volonté, que la grâce fortifie, à ce qui manque à son intelligence, donnant son assentiment à des choses qu'il ne comprend pas, et gardant sa liberté en présence de Dieu, et jusque sous l'impression de sa grâce toute puissante ; car il y a cette différence entre la foi, que celle-ci laisse l'homme libre, tandis que l'évidence produite par la première impose à l'esprit une nécessité. Celui qui sait est convaincu, c'est à-dire vaincu. Celui qui croit, croit parce qu'il le veut, et aussi longtemps qu'il le veut. La lumière de la vérité l'éclaire, mais ne l'éblouit pas. C'est pour cela que les hommes foi sont des hommes si puissants de volonté. L'habitude de la foi développe en eux cette précieuse faculté en l'exerçant sans cesse, parce que pour ne point cesser de croire il faut continuer de vouloir.

La foi est comme un instrument donné aux yeux de notre esprit pour en aider la faiblesse, et à l'aide duquel il peut apercevoir dans le firmament de la vérité ces étoiles que la distance soustrait à nos regards, quoiqu'elles soient bien plus grandes et bien plus brillantes que ces pâles planètes qui luisent près de nous. La foi, c'est le télescope de l'intelligence ; le doute en est comme le microscope. La foi rapproche les objets ; le doute les grossit et exagère les difficultés.

L'intelligence ne peut vous conduire toute seule à la foi. Elle vous montre la lumière ; mais elle ne vous donne par la force de la suivre. Demandez donc à la volonté ce que l'intelligence peut vous fournir. Pendant que votre esprit examine, que votre cœur prie et que votre volonté agisse. Une prière une bonne action, une aumône, un sacrifice feront plus pour dissiper les ténèbres qui obscurcissent votre jugement, que de longues heures d'un examen stérile et fatigant. L'étude donne la connaissance de la vérité et du bien ; la prière et les bonnes œuvres en donnent le goût. Une volonté droite, un cœur simple et docile vis-à-vis de Dieu, une sainte et noble indépendance vis-à-vis des hommes et de toutes

les opinions humaines, avanceront plus votre conversion à la vérité que toutes les recherches de votre esprit. Si vous avez tant de peine à croire, soyez sûr que la source de vos doutes ou de votre incrédulité est dans les passions de votre cœur ou dans la faiblesse de votre volonté. Vous êtes esclave des autres et de vous-même, et c'est pour cela que vous ne pouvez disposer de vous, ni vous donner à Dieu. Otez-vous à l'homme, reprenez-vous vous-même, et il vous sera facile alors de faire en vous ce que vous y voulez faire. On est esclave de ce qu'on sait ou de ce qu'on aime; on n'est maître que de ce qu'on croit et de ce qu'on veut.

CHARLES STE. FOI.

Le Manitoba.

Jeudi, 23 Fevrier 1888.

LA LEGISLATURE.

C'est jeudi prochain, 1er mars, qu'a lieu la réouverture des séances de l'assemblée législative de cette province. Jamais, dans l'histoire politique de Manitoba, le parti qui était au pouvoir depuis plus de quinze ans, n'a traversé une crise aussi sérieuse que celle qu'il subit depuis le mois de décembre dernier; c'est-à-dire: depuis que MM. Norquay et LaRivière se sont retirés de l'administration. Le ministère Harrison ne vécut que l'espace d'un matin, et, une fois arrivé au pouvoir, M. Greenway, chef de l'ancienne opposition, a marché de triomphe en triomphe. Après avoir conquis les deux divisions d'Assiniboia et Saint-François-Xavier, son parti a réélu les nouveaux ministres à de très-fortes majorités, et, aujourd'hui, grâce à l'appui de quelques députés qui passent l'arme à gauche, le nouveau cabinet a une majorité suffisante, sans qu'il lui soit nécessaire de recourir à une dissolution de la chambre. Deux des anciens ministres, MM. Wilson et Hamilton ont donné leur démission, et il est tout probable que tous deux seront remplacés par des partisans de la nouvelle administration.

Pour celui qui n'est pas au fait de la véritable situation, il semble que ce changement subit de l'opinion publique est une preuve de non confiance absolue dans l'ancienne administration, et une preuve, aussi, de la popularité des nouveaux ministres. Cependant, il n'en est rien. La cause, l'unique cause de tout ce bouleversement, est la politique du gouvernement fédéral au sujet de la construction du chemin de fer vers la frontière des Etats-Unis; c'est le désaveu de notre législation, et, par là, la privation de la jouissance de l'une de nos prérogatives; c'est l'attaque faite à notre autonomie.

L'opinion publique, ici, est unanime sur cette question du désaveu de même qu'à condamner les autorités fédérales pour leur intervention, et comme le gouvernement Norquay, réputé gouvernement conservateur, n'a pas réussi à briser le monopole, malgré tous les efforts qu'il a faits, on l'accuse de trahison; on l'a dit vendu à ses amis d'Ottawa, au C. P. R., quoi!

Les autres arrivent et promettent mer et monde. Ils ne sont pas corruptibles, ceux-là! Ce sont des libéraux purs, et le gouvernement conservateur d'Ottawa ne les achètera pas. Ils vont construire ce chemin de fer coûte que coûte. Il sera terminé avant le premier octobre, s'il vous plaît. Enfin, ce sont les sauveurs qui arrivent.

Ah! dame, oui, tout cela est vrai et restera vrai tant que M. Greenway réussira; mais si, par malheur, il manque à ses promesses, oh! alors, ce sera son tour. On l'accusera aussi de s'être vendu, de travailler pour le compte de quelque ennemi supposé de la province ou de ses intérêts.

Pauvre politique voilà de tes coups!

LE PONT DE SAINT-BONIFACE.

Vendredi dernier, Son Honneur le maire marion, MM. les conseillers Pelletier et Bédard, MM. Bernier, Despars et LaRivière et M. le greffier Soucy, nommés par le conseil municipal de cette ville, ont soumis à M. C. J. Brydges, président de la Compagnie du pont de Saint-Boniface, un mémoire sur les changements et les améliorations demandées au sujet de ce pont. Ce mémoire comprend:

1o Une réduction des taux de péage.

2o La construction d'une passerelle pour les piétons.

3o Une restriction du passage des wagons de chemin de fer, aux heures de la nuit.

M. le maire remit ce mémoire à M. Brydges qui promit de le soumettre aux directeurs de la Compagnie du pont à leur prochaine réunion.

Lundi, à midi avait lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection des directeurs pour l'année courante; les messieurs suivants ont été élus: Sir Donald A. Smith, les hons. juges Dubuc et Bain, Son Honneur le maire Marion et MM. C. J. Brydges, J. Wrigley, A. A. C. LaRivière, J. Balsillie et H. Balfour.

A une réunion subséquente des directeurs, M. C. J. Brydges a été réélu président et M. Wrigley vice-président.

Il a été ensuite décidé de réduire les taux de péage, en conformité de la requête des citoyens de Saint-Boniface, et de ne permettre le passage des wagons de chemin de fer que la nuit. L'état des finances, quoique très satisfaisant, ne permet pas la construction d'une passerelle cette année.

LA QUESTION DES PECHERIES.

La commission des pêcheries siégeant à Washington depuis environ trois mois, a terminé ses travaux. On dit que cette question débattue depuis si longtemps est enfin réglée d'une manière satisfaisante.

Les dépêches disent que le traité de 1818, auquel ne voulait pas se soumettre les Etats-Unis, a été amendé de manière à permettre aux vaisseaux pêcheurs américains d'entrer dans les ports canadiens pour toutes les fins de leur commerce, excepté pour y pêcher, acheter, sécher, saler et y préparer le poisson.

Les vaisseaux américains, continuent les dépêches, pourront entrer dans les ports canadiens pour s'y approvisionner, transborder leurs cargaisons, ou expédier celles-ci par nos voies de terre.

Mais ils auront à payer au gouvernement canadien une licence pour ce privilège, licence qui aura la forme d'une taxe, ou d'un droit de tonnage.

Le télégraphe ne mentionne pas d'autre prix que cette taxe. Il est bien probable que le traité pourvoit aussi à ce que les vaisseaux pêcheurs canadiens soient traités de la même manière dans les ports américains.

Nouvelles Politiques.

—La législature de Manitoba se réunira de nouveau jeudi prochain, le 1er mars.

—Nous avons fait erreur, la semaine dernière, en annonçant que M. Cimon, député de Charlevoix serait l'un de ceux chargés de proposer l'adresse en réponse au discours du trône, à l'ouverture du parlement fédéral. Ce sera M. L. Z. Joncas, député de Gaspé, qui secondera le Dr Montague.

—C'est aujourd'hui que commence la session du parlement fédéral.

—Il est rumeur que l'ex-premier ministre Mackenzie doit bientôt se retirer de la vie publique pour raison de santé.

—Les communes anglaises, qui siègent actuellement, se composent de 670 membres, et ces membres représentent une population de 35,961,663 âmes.

L'Angleterre proprement dite a 495 représentants, l'Irlande 103, et l'Ecosse 72.

La population de l'Angleterre est de 27,132,449, celle de l'Irlande, de 4,962,690, et celle de l'Ecosse 3,866,521.

Ces chiffres sont empruntés au recensement de 1885.

—Un arrêté du conseil, adopté à Ottawa, a choisi Indian Head, dans l'Assiniboia, pour y placer la ferme expérimentale du Nord-Ouest.

—Le *Canada* d'Ottawa accuse le gouvernement Mercier d'avoir extorqué au syndicat de New-York une somme de $60,000 qu'il aurait fait distribuer à ses partisans sous forme de commission. L'emprunt n'ayant pas été conclu, M. Mercier serait maintenant obligé de rembourser cette somme et c'est pour cela qu'il aurait négocié avec "Le Crédit Lyonnais" à 1 ou 2 pour 100 au-dessus du taux des autres emprunts qui se sont négociés vers le temps sur le marché de Londres.

L'*Electeur* ayant nié cette accusation, le *Canada* demande la nomination d'une commission royale et se fait fort de prouver ses dires. Il prétend tenir ses renseignements de deux ex partisans mécontents du partage qui a été fait des $60,000.

—Les Etats-Unis se préparent activement pour la prochaine lutte présidentielle. Le candidat républicain, M. Blaine, se retire de la lutte. Le président Cleveland sera réélu pour un second terme. Les Canadiens des Etats-Unis ont largement contribué aux dernières élections à faire élire M. Cleveland et ils le supporteront encore cette année.

—L'hon. sénateur Girard est parti lundi et M. Royal dimanche, afin d'être à Ottawa pour l'ouverture de la session aujourd'hui.

—M. R. Hardisty, facteur de la compagnie de la Baie d'Hudson, a été nommé au Sénat, comme l'un des représentants des Territoires du Nord-Ouest. Il reste encore une nomination à faire, et l'on mentionne le nom du lieutenant gouverneur Dewdney comme devant la recevoir.

—M. C. E. Hamilton, ex-procureur-général de Manitoba, est parti samedi pour Saint-Paul où il se fixera. Avant son départ, il donna sa démission comme député du comté de Shoal Lake.

Une élection aura lieu incontinent dans cette division électorale: l'appel nominal devant, paraît-il, se faire le 5 mars et la votation le 12.

On dit que le candidat ministériel sera l'hon. M. Jones, trésorier provincial.

—Le gouvernement de Manitoba vient d'emprunter de la Banque des Marchands la somme de $200,000 au taux de six par cent. Ce montant est remboursable en juillet prochain, alors que les subsides d'Ottawa deviendront dus.

—M. Wilson, ex-ministre des travaux publics de cette province, a donné sa démission hier comme député à la législature. Il va se fixer à Minneapolis où il pratiquera la médecine.

—Au sénat, l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par l'hon. sénateur Rolland de Montréal, appuyé par l'hon sénateur Sanford d'Hamilton.

—On avait annoncé que la démission de lord Dufferin comme vice-roi de l'Inde était motivée par des raisons personnelles. Ce doit être plutôt des raisons diplomatiques, car une dépêche de Londres nous apprend que notre ancien gouverneur est nommé à l'ambassade anglaise auprès du roi d'Italie.

—Le budget d'Ontario pour l'exercice de 1888-1889 est de $2,980,708 41, soit $8,116.21 de plus que celui de 1887-88.

—On parle de M. le Dr Longtin, de Laprairie, comme conseiller législatif, à la place de feu l'honorable M. Rivard, pour la division Alma.

—Les nouvelles listes électorales pour tout le Dominion seront livrées aux imprimeurs de l'imprimerie du gouvernement à Ottawa, ces jours-ci. On n'emploiera d'abord qu'une douzaine de typographes, mais ce nombre sera porté à quatre-vingt dans le cours de l'année. Le caractère continue à arriver à raison de 10,000 lbs par semaine.

—L'honorable M. Pierre Garneau, Commissaire des Terres de la Couronne, dans le cabinet Mercier, est de retour d'Europe.

Nouvelles Religieuses.

—M. le grand vicaire Edmond Langevin a reçu de Rome la communication officielle de son élévation à la dignité de protonotaire apostolique.

—Le Conseil des révérendes Sœurs Grises d'Ottawa, qui n'est pas la même communauté que celle de Saint-Boniface, a élu la révérende Sœur Demers supérieure de cet ordre au Canada. La nouvelle supérieure succède à la révérende Sœur Tanguay, décédée il y a quelques semaines. Sœur Demers compte vingt-cinq années de vie religieuse.

—Le *Figaro* dit que Mgr Richard, archevêque de Paris, sera bientôt élevé à la dignité de cardinal.

—Dimanche dernier a été, dans le monde entier, une grande fête pour les Frères des écoles chrétiennes. La béatification du fondateur de leur ordre, le vénérable La Salle, a été célébrée à Rome en présence du supérieur général et de son conseil et des représentants de chaque province de l'ordre. Le Frère Justin y représentait l'Amérique.

—Mgr J. B. Lamy, archevêque de Santa-Fé, est mort lundi le 13 février. Ce prélat fut consacré évêque le 24 novembre 1850, et revêtu du pallium en 1875.

Mgr Lamy a été le premier évêque de Santa-Fé qui comprend la plus grande partie du Territoire du Nouveau-Mexique.

—Pendant le carême les exercices de la prière ont lieu à la cathédrale tous les mardis et vendredis à 4 heures de l'après-midi.

—Le *Pionnier* annonce les changements ecclésiastiques qui suivent, au séminaire de Sherbrooke: M. l'abbé J. H. Roy, nommé supérieur, en remplacement de M. P. Girard, qui a résigné; M. l'abbé Ed. Chs. Tanguay, nommé procureur; M. l'abbé Alex. Maltais, nommé professeur de théologie.

—Un évènement qui fera époque sera l'Encyclique que le Saint-Père doit lancer prochainement sur les différentes questions sociales.

Les progrès modernes ont tellement altéré les rapports qui doivent exister entre les différentes classes de société, qu'une direction générale et pratique dissipera beaucoup d'erreurs et sera d'une valeur inappréciable pour tous ceux qui veulent conformer leur conduite et leurs opinions à l'enseignement catholique.

Choses et Autres.

—La compagnie Bossière vient d'acheter un magnifique steamer à grande vitesse, le château Léoville, jaugeant 4 500 tonneaux, le plus grand navire français qui soit jamais venu en Canada.

—La dette des Etats-Unis accuse pour le mois dernier une diminution de $15,387 320, ce qui constitue une diminution totale depuis le 30 juin 1887 de $69,217,655. Inutile de rappeler que c'est la protection qui permet ainsi à nos voisins de diminuer graduellement leur dette avec la perspective de l'éteindre un jour complètement.

—L'honorable J. J. C Abbott a été réélu maire de Montréal par acclamation.

—MM. C. F. Brydges, vice-président, et Eden, gérant du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, sont actuellement à Ottawa pour demander au gouvernement de permettre à la compagnie de ne construire que 20 milles de chemin cette année, au lieu de 40 milles, tel que stipulé dans la charte. Ils prétendent que 20 milles de chemin suffiront amplement aux besoins des colons. La chose est du ressort de la commission des chemins de fer du conseil privé.

—Les citoyens de la capitale ont décidé de faire une démonstration complimentaire à lord Lansdowne, à l'occasion de son départ prochain du Canada. Cette démonstration prendra la forme d'un banquet ou d'un bal, et sera, assure-t-on, l'une des plus brillantes qu'on aura jamais vue dans la capitale.

—M. Ernest Gye, mari de Madame Albani (Emma Lajeunesse) est arrivé à Montréal. M. Gye dit que l'Albani, qui a emporté de si agréable souvenirs de son dernier voyage à Montréal, s'est décidé à revoir son pays natal. Elle fera dans le mois de février 1889 une tournée de trois mois dans le Canada et l'Amérique du Nord.

—D'après les compilations officielles les plus récentes, l'effectif de l'armée active du Canada est de 37,000 hommes avec neuf corps permanents composés de 900 hommes à part des officiers.

—Pour suppléer à l'insuffisance du vieux traité d'extradition conclu en 1842, entre le Canada et les Etats-Unis, le gouvernement impérial avait préparé un nouveau traité dans le but d'ajouter quatre nouvelles offenses pour lesquelles l'extradition pouvait être demandée.

Ces offenses étaient l'homicide involontaire (manslaughter) le bris de maison (burglary), le vol et le détournement de fonds d'un montant d'au-delà de $50.

Ce projet a été rejeté par le Sénat américain. On dirait que les Etats-Unis veulent protéger leurs voleurs et leur laisser la chance de s'enfuir au Canada.

—La nouvelle de la découverte d'ossements dans un terrain argileux près de Tetreauville, d'où l'on extrait de la terre glaise qui est employé à la confection de la brique par M. C. B. Wright, de Hull, a attiré l'attention de plusieurs, et l'on a constaté que les ossements retirés avaient appartenu à des loups-marins tels que ceux qui habitent les eaux du golfe et de la rivière Saint-Laurent. L'on n'a pas retiré moins de soixante et quinze de ces os comprenant les os de la tête et des autres parties du corps de l'animal et permettant d'en découvrir à peu près la forme et la grosseur. L'endroit où a été faite cette découverte se trouve près d'Ottawa. Comme on le voit, ces ossements ne sont pas d'hier et ont été enfouis à une époque où l'eau atteignait cette partie, aujourd'hui, composant la terre ferme. Il est reconnu que plusieurs loups-marins ont été vus dans la rivière Ottawa et il n'est pas téméraire que ces phoques viennent jusqu'aux chutes des Chaudières, mais ces derniers ne sont pas l'espèce de ceux que l'on vient de découvrir et dont les ossements font aujourd'hui partie du musée géologique.

—Le juge Parker, de la cour des Etats-Unis, a prononcé sept condamnations à mort dans un seul jour, pour divers crimes commis dans le Territoire Indien.

Cinq des condamnés sont nègres, quatre ont été reconnus coupables d'assassinat, et le cinquième, nommé William Alexander, a été convaincu d'avoir outragé un enfant que sa femme avait eue d'un premier mariage. Le sixième condamné est un indien et le septième un blanc du nom de Richer Southerian: tous deux sont convaincus de meurtre.

L'exécution des sept condamnés est fixée à vendredi, 27 avril prochain.

—Le *Paris Canada* nous apprend l'apparition de trois ouvrages traitant des questions intéressantes pour nous.

Ce sont: 1. *Jacque Cartier*, recueil de 44 pièces authentiques touchant aux actes de la vie privée du découvreur du Canada, par F. Jouon des Longrais, ancien élève de l'Ecole des Chartes;

2. La *Perte du Canada*, par M. A. Héron. C'est un extrait du bulletin de la Société normale de géographie.

3. Discours sur l'*émigration percheronne du Canada pendant le XVIIe siècle*, par M. Léon de la Sicotière, sénateur. Cette pièce historique a été lue devant la Société historique et archéologique de l'Orne.

—L'annuaire connu sous le nom de "American Newspaper Directory" porte à 15,420 le nombre de journaux publiés aux Etats-Unis et aux Canada.

Le Canada est représenté dans ce total par 714 journaux.

—Le rapport des marchandises entrées pour la consommation au mois de janvier est comme suit:

Marchandises imposable..	$4,778,481
do libres..........	1,643,591
Espèces et numéraire.......	41 288
Total	$6,463,591
Droits collectés	1,443,565

—Un steamer, le *City of Pekin*, de Chine et du Japon, vient d'arriver à San Francisco avec plusieurs cas de petite vérole à bord. C'est le cinquième navire dans la même condition à San Francisco.

—Un meurtre horrible a été commis, la semaine dernière, dans le faubourg St. Roch, à Québec. Un nommé Léger Leclerc a frappé d'un coup de couteau un nommé Ad. Ponsan qui est mort sur le champ. La jalousie est le mobile du crime. Leclerc qui demeure à Saint-Sauveur, ayant appris que sa femme était allée faire une promenade en voiture avec Ponsan, s'est mis à leur recherche et les a trouvés ensemble dans la rue Sainte-Hélène. Des paroles assez vives ont été échangées et c'est à la suite de cette altercation que Leclerc a frappé sa victime. Il a été arrêté ainsi que sa femme qui doit servir de témoin. L'affaire a causé une sensation dans le quartier.

—Une collision a eu lieu sur le chemin du C. P. R., à 4 56 heures mercredi dernier, près du pont de la Gatineau, entre l'express de Winnipeg, en route pour Montréal, et un train de fret. Les deux locomotives ont été fort endommagées et deux chars mis en pièces. Il n'y aucun accident de personnes à déplorer. Il y avait environ 30 voyageurs dans l'express de Winnipeg qui dormaient tous au moment de l'accident. Ils ont tous été réveillés et fort effrayés par la secousse. On les a transporté à Hull en troin spécial en attendant que la voie fût déblayée. L'accident est dû à un ordre mal compris. Il y aura enquête. Les dommages pécuniaires peuvent s'élever à $20 000.

—Le *New-York Times* prétend que dix Etats de l'ouest américain sont hypothéqués pour $3,422,000,000, ou près de trois milliards et demi de piastres. Ce sont les fermiers de l'Ohio, qui sont les plus endettés. Leur dette hypothécaire se monte à $701,000,000. L'Illinois vient ensuite Sa dette hypothécaire se monte à $620,000,000.

Nouvelles d'Europe.

—Le dernier discours de Bismarck et la publication du traité austro-allemand n'a fait qu'irriter davantage la Russie. La concentration des troupes à la frontière se continue et tous les officiers de cavalerie ont reçu instruction d'apprendre la télégraphie.

—M. Labouchère veut savoir si l'Angleterre est liée par traité ou autrement à prendre parti pour l'Italie dans le cas d'une guerre avec la France. Le gouvernement impérial refuse de répondre à cette question.

—Le correspondant du *Standard* à Vienne dit que le gouvernement autrichien a décidé de prendre de nouvelles mesures de précaution pour contre-balancer les préparatifs faits par la Russie à la frontière.

—La France traverse en ce moment une nouvelle crise ministérielle. Le cabinet Tirard a été deux fois défait dans la séance de jeudi dernier. Le président du conseil a parlé de démission, mais qu'il s'en aille ou non, il est évident que la concentration républicaine, dont on a tant parlé, est loin d'être effectuée et que le gouvernement actuel ne possède pas l'autorité nécessaire pour administrer les affaires.

—L'état financier du Grand Tronc pour le semestre expiré indique un total de recettes nettes de £649,800 et une balance de £240 700 à appliquer au dividende. L'état financier du Chicago et Grand Tronc indique un excédent de £17,200 pour l'année et le Détroit et Grand Haven a une balance de £100 pour l'exercice Les directeurs annoncent un dividende de 2 pour cent pour l'exercice sur les actions garanties, de 4 pour cent sur les actions privilégiées, ce qui fait, avec le dividende déjà payé, 5 pour cent pour l'exercice entier, et un dividende au taux de 6s 8d pour cent pour le semestre sur les actions portant deuxième hypothèque. Cet état satisfaisant a produit de prime abord une hausse sur les actions, mais subséquemment une baisse est survenue.

—Des nouvelles télégraphiées de Copenhague à Londres annoncent que les chemins dans tout le Danemark sont complètement bloqués par la neige.

PERSONNEL.

—Le Rév. Père Drummond, S.J., donnera une conférence à Winnipeg, le 7 avril prochain.

M. Théophane Bertrand, de cette ville, a été nommé imprimeur de la Reine et premier commis dans le département du secrétaire-provincial de cette province, en remplacement de M. G. Bourdeau qui a laissé le pays.

M. Albert Bétournay est parti hier matin pour Régina.

M. J. Edouard Béliveau, ci-devant de Battleford et aujourd'hui de Winnipeg, est revenu de la province de Québec.

Le capitaine Drolet, de l'école d'infanterie de Winnipeg, est parti pour Frédéricton, où il a été transféré.

NAISSANCE.

A LaBroquerie, Man., le 11 courant, Madame Phiiéas Normandeau, un fils.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb..........	0 12	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli,"	0 08	à 0 10
Bœuf, par quartier.	5 00	à 7 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs.....	2 50	à 3 00
Veau, rôti, par lb..........	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb.......	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs..............	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs..........	0 15	à 0 20
Gigot de mouton, par lb.......	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb..	0 18	à 0 20
Agneau du printemps, p. qr..	1 00	à 2 00
Jambon, par lb..........	0 13	à 0 15
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 13
Saucisse "	0 10	à 0 12
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb..........	0 04	à 0 05
Rognon, par lb..........	0 15	à 0 10
Tête en fromage, par lb.......	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 00	à 0 00
Poules " " ...	0 00	à 1 00
Œufs, par douz..........	0 25	à 0 30
Beurre, par lb..........	0 20	à 0 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble..........	3 50 à	4 00
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00 à	5 50
Perches de tremble..........	3 50 à	3 75
Charbon dur..........	10 00 à	10 50
Charbon mou..........	6 50 à	8 00

FOIN.

Foin de prairie..........	7 00 à	9 00
Foin pressé, par tonne	6 50 à	7 50

LÉGUMES.

Patates, par minot..........	0 45	à 0 50
Tomates, par lb..........	0 00	à 0 00
Choux, par 100..........	5 00	à 5 00
Oignons, par minot..........	1 50	à 2 00

PEAUX.

Peaux vertes..........	5 00 à	7 00
Peaux sèches..........	7 00 à	9 00

POISSON.

Poisson blanc, par lb..	0 08	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 05
Morue "	0 00	à 0 15

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot......	0 60	à 0 65
Avoine, par minot..........	0 25	à 0 30
Orge "	0 35	à 0 40

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX..........	1 50
" " XXXX..........	1 85
" " Strong Baker	2 35
" " Roller Process.....	2 75

DIVERS.

Poulet "	0 15	à 0 15
Dindon "	0 20	à 0 25

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	20 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes.....	15 00
2ème " "	12 00
Doublage brut..........	18 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	22 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels..........	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels..........	1 00
Clôture..........	20 00
Tringles 2 et 3 pouces..........	25 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces...	50 00
2ème " " " ...	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds..........	35 00
Pin 2ème " " ...	33 00
Pin 3ème " " ...	32 00

MARCHE DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb..........	0 20	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz..........	0 20	à 0 25
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 20
Patates, le minot..........	0 35	à 0 40
Navets, le minot..........	0 00	à 0 50
Carrottes, le minot..........	0 50	à 0 60
Panais, le minot..........	0 75	à 1 00
Betterave, le minot..........	0 50	à 0 75
Oignons, le minot..........	1 50	à 1 80
Choux, par 100..........	3 00	à 5 00
Oie, par lb..........	0 00	à 0 12
Canards, par lb..........	0 00	à 0 11
Dindes, par lb..........	0 00	à 0 15
Poulets, par lb..........	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde..........	5 00	à 5 50
" tremble..........	3 50	à 4 00
" perches de tremble.......	3 50	à 4 00
Foin, la tonne..........	7 00	à 9 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier.....	0 04	à 0 05
Bœuf vif, par lb..........	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb..........	0 00	à 0 07
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb..........	0 00	à 0 10
Veau, abattu, par lb..........	0 06	à 0 07
Veau, vif, par lb..........	0 00	à 0 05
Blé, le minot..........	0 53	à 0 59
Avoine, le minot..........	0 23	à 0 25
Orge, le minot..........	0 33	à 0 34

NOUVELLE SOCIETE! NOUVEAU MAGASIN! NOUVELLES MARCHANDISES!

IMPORTATION DIRECTE.

ASSORTIMENT COMPLET ET DES PLUS VARIES.

MM. TURNER & DESPARS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent de former une nouvelle société, et d'ajouter à leur Stock déjà considérable un assortiment des mieux choisis

D'EPICERIES ET PROVISIONS DE PREMIERE CLASSE.

Nos Epiceries venant d'être importées sont de qualité supérieure et seront vendues à des prix qui défient toute concurrence.

Nous offrons une valeur spéciale dans les THES, CAFÉS, FRUITS et CONSERVES en boites. Nos SAVONS manufacturés à Saint-Boniface, ne peuvent être surpassés.

FERRONNERIE, PEINTURE, Faience, Verrerie, Poeles de toutes sortes et Fournaises a Charbon.

Nous avons ajouté considérablement dans ces différentes lignes et pouvons remplir vos ordres sous le plus court délai.

☞Une remise libérale sera accordée aux Messieurs du Clergé, et comme nous avons de grandes facilités pour acheter toutes espèces de Marchandises au plus bas prix du marché, nous nous chargerons de toute commande qu'on voudra bien nous confier.

Marchandises livrées à domicile de 9 à 12 heures A.M. et 2 à 6 heures P.M. Nous paierons le plus haut prix pour les produits de la ferme.

Votre patronage est respectueusement sollicité,

TURNER & DESPARS,

Coin des Avenues Provencher et Taché, Saint-Boniface.

3m 27,10,87

Chronique Locale.

—Séance du conseil de ville lundi prochain.

—Hughes & Cie, marchands de meubles, de Winnipeg, sont en faillite.

—La température est exceptionnellement belle depuis quelques jours.

—Le service anniversaire de feu Alexis Desgagné a été chanté ce matin à la cathédrale.

—Les contribuables ne doivent pas oublier qu'après le 1er mars, dix par cent sont ajoutés au montant des taxes qu'ils doivent.

—Le printemps commence en même temps que le froid nous laisse, et nous jouissons depuis la semaine dernière d'une température bien agréable.

—A propos de beau temps, n'existe-t-il pas quelque règlement municipal qui oblige quelqu'un à enlever la neige des trottoirs, au moins sur les principales rues de la ville? Ainsi, il est presque imposible de se rendre à l'Eglise sans passer au milieu de la rue, et les enfants qui, chaque jour vont aux écoles, sont obligés de s'exposer à être écrasés par les chevaux.

—La *Gazette Officielle* de samedi contient les nominations suivantes :

Pour être commissaire pour recevoir en dehors de la province, des affidavits devant servir en icelle: Edgar H. Goulding, de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Pour être curateur *ad litem* des mineurs: John D. Cameron, *vice* John H. D. Munson, dont la nomination est par les présentes cancellée.

—Le conseil de ville de Winnipeg doit faire paver les rues suivantes :

Rue Logan, de la rue Princesse à la rue Logan, 24 pieds de large; coût $4,400.

Rue York, de la rue Principale au poste des pompiers, 24 pieds de large; coût, $3,300.

Avenue du Portage, de l'hôtel McKenzie à la rue Boundary, 16 pieds de large; coût $10,000.

Rue Alexandre, de la rue Principale à la rue Princesse, 34 pieds de large; coût $2,800.

Rue Notre-Dame, de l'Avenue du Portage à la rue Charlotte, 24 pieds de large; coût $4,500.

Rue William, de la rue Princesse au poste des pompiers, 24 pieds de large; coût $1,700.

Rue James, de la rue Principale à la rue Princesse, 24 pieds de large; coût $1,750.

Rue Bannatyne, de la rue Principale aux rues Princesse, King et Albert; William à Bannatyne, toute la largeur, y compris le marché à foin; coût, $7,700.

Chronique de la Province.

La Broquerie,

11 février.—L'élection des commissaires d'écoles de La Broquerie a eu lieu mardi, le 7 de ce mois. Le commissaire sortant de charge était M. Eugène Goulet, et M. P. A. St. Laurent a été élu par acclamation pour le remplacer.

—Le conseil a décidé d'engager cette année, M. F. X. Normandeau comme greffier de la municipalité; on espère qu'il saura faire honneur à la position.

—Le moulin à scie bâti par MM. Bédard et Tétrault est en opération.

—M. Taillefer est revenu de la pêche sur le lac Manitoba, et il espère d'y retourner la semaine prochaine.

—M. François Bisson, commerçant, est attendu avec un troupeau d'animaux sur la fin de la semaine.

Echos du Nord-Ouest.

Régina,

—Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* des Territoires du Nord-Ouest, annonce que la cour suprême des Territoires siégera à

Calgary—Le deuxième mardi d'avril, juillet et novembre, chaque année;

Edmonton—Le deuxième lundi de mai et octobre, chaque année;

Régina—Lundi, 26 mars, 1888;

Station Qu'Appelle—Lundi, 30 avril, 1888;

Courant Rapide—Mardi, 8 mai, 1888;

Machoire d'Orignal—Mercredi, 9 mai, 1888;

Fort Qu'Appelle—Lundi, 18 juin, 1888;

Battleford—Mardi, 13 mars, 1888.

Prince-Albert—Mardi, 27 mars, 1888.

Battleford,

5 février—Le contrat pour fournir de la glace à la police montée a été accordé à M. Nolin, à raison de $1.-20 la tonne.

—Le moulin à farine de M. B. Prince est en pleine opération.

—Le blé se vend $1.00 le minot, et la farine $3.25 le sac.

—Wm Favel, métis résidant autrefois au Fort Pelley, est mort ici le 31 janvier dernier.

Edmonton,

5 février—On dit que les RR. PP. Oblats construiront un grand couvent, ici, l'été prochain.

—La société légale existant entre MM. Strachan & Prieur a été dissoute. M. Prieur doit ouvrir un bureau à Saint-Albert.

—Il y a douze téléphones en cette ville.

—Sur le rôle de l'école publique, ici, il y a 39 filles et 35 garçons d'inscrits. L'assistance moyenne pour le mois de janvier 1888, a été de 63. Elle a été de 35 pour le mois correspondant de l'année dernière.

—Wm Houle, commerçant du lac Caribou, non loin du petit lac des Esclaves, vient d'arriver ici avec deux traines à chien chargées de fourrures. Il dit que la chasse n'est pas abondante à cet endroit et que les chasseurs sont nombreux.

Fort-Saskatchewan,

5 février—Madame P. Brunette est morte le 28 janvier. A ses funérailles qui ont eu lieu le 30, assistait un grand nombre de personnes Elle laisse deux enfants en bas âge

—L'hôpital est devenu la proie des flammes mardi matin. Les pertes se chiffrent à environ $3,000. La cause du feu est inconnue.

A l'Enclos de Lorette.

UN CHEVAL GRIS avec taches blanches sur le dos, âgé de 10 à 11 ans et portant sur la fesse gauche les lettres H. B.

CAMILLE HENRI,
Gardien d'enclos
pour la municipalité de Taché.

3ins 16.2.88

In Pound at Lorette.

A GRAY HORSE with white spots on the back, 10 or 11 years old and branded H. B. on left hip.

CAMILLE HENRI,
Pound-keeper
for the municipality of Taché.

3ins 16.2.88

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
1an.13.5.86.

PUBLIC NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz:—

The south west quarter of section twenty three and the north half of the north west quarter of section fourteen, in the ninth township, in the first range, east of the principal meridian in Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 28th day of February next (A.D. 1888), file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to William Barclay McMurrich, of the city of Toronto, in the County of York, in the Province of Ontario. Barrister-at-law, Duncan McArthur, of the city of Winnipeg, in the County of Selkirk, and Province of Manitoba, Banker and Albert William Austin, of the said city of Winnipeg, Esquire, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, January 28th A.D. 1888.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.2.2.88.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE HUITIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS $60,000.

1re SERIE—VALEUR DES LOTS - - - - - - $50,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - - 5,000.00
$1.00 LE BILLET.

2me SERIE—VALEUR DES LOTS - - - - - - $10,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - 1,000.00
25 Cents LE BILLET.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, MONTRÉAL, CANADA.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

.... *billets de 1re Série à $1.00.*

.... *billets de 2ème Série à 25 cts.*

La somme de $.......... *est ci-jointe*

ADRESSE
Nom..........
Rue.......... *No*..........
ou Boîte du Bureau de Poste No..........
Localité..........

REMARQUE.—Cette formule de Demande de Billets paraît dans LE MANITOBA *la première semaine de chaque mois. Enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, No. 19, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.*

jno.12.1.88.

ENCORE MEILLEUR MARCHE.

FIN DE LA SAISON. VENTE SANS RESERVE.

Pour faire place aux Nouvelles Importations du Printemps, je vendrai, à Grands Sacrifices, toutes les Marchandises suivantes :

AU PRIX COUTANT.

COUVERTURES DE LAINE, FLANELLES, TWEEDS, ETOFFE A ROBE, ETOFFE A MANTEAUX,
TRICOTS DE TOUTES ESPECES, ETC., ETC., ETC.

HARDES-FAITES. - PARDESSUS DE TOUTES SORTES. - HABILLEMENTS POUR ENFANTS.

FOURRURES, FOURRURES:

CAPOTS CHAT SAUVAGE, ASTRACAN, OURS DE SIBERIE, MOUTONS.

MANTEAUX ASTRACAN.

CASQUES, - COLLERETTES, - MANCHONS, - ETC. - ETC., - ETC.

AU PRIX COUTANT.

☞ UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

F. E. VERGE.
Avenue Provencher, St. Boniface.

2m.2,2.88.

AGRICULTURE.

A PROPOS D'AGRICULTURE.

Entretenons-nous un peu aujourd'hui, amis cultivateurs, d'une qualité que vous devez posséder au plus haut point et qui doit être le principe de toute culture payante. Cette qualité c'est la vigilance que vous devez déployer dans tout ce que vous faites. Vous n'êtes pas cultivateurs seulement de nom ; je suis convaincu que vous avez embrassé cet état dans le but, dans l'espérance de vous créer une honnête aisance, de vous enrichir, s'il y a moyen. Vous aurez l'aisance vous aurez la fortune même, si vous êtes vigilants, c'est-à-dire si vous portez une attention vive à tout ce qui concerne votre état. Vous ne devez rien faire à la légère, vous devez chercher à vous instruire, soit en recevant un journal d'agriculture, soit un journal des cercles agricoles où chacun apporte son contingent de connaissances et de pratique, par ce moyen vous vous rendrez de plus en plus habiles dans votre art.

L'on croit souvent que l'état de cultivateur ne demande pas beaucoup de talent, de raisonnement, de réflexion ; que la force musculaire suffit, que du moment qu'un homme peut tenir les manchons de la charrue il peut faire un bon cultivateur. On se trompe grandement : il y a beaucoup de bons cultivateurs ; mais malheureusement, il y en a peut-être un plus grand nombre de mauvais.

***

On est bon cultivateur qu'à condition de veiller continuellement sur ses intérêts, de savoir tirer profit et de ne laisser rien perdre.

Le cultivateur vigilant, le cultivateur modèle n'est pas lent à abandonner la routine et à adopter les améliorations que lui offrent la science et l'industrie, qui lui permettent de faire mieux et plus vite, qui lui enseignent à tirer le plus de revenus possibles de son exploitation. Il n'ignore pas que sa ferme s'épuise à chaque récolte qu'il enlève, et qu'il sait lui rendre sa première fertilité par des engrais convenables, et un bon système de culture. Il fait une guerre acharnée aux mauvaises herbes qui épuisent le sol au détriment des bonnes. Il porte une vive attention à toutes les détériorations que subissent chaque année la maison, la grange, les étables, les écuries, les autres dépendances, les clôtures, etc.; il s'empresse de remettre tout en ordre par des réparations à propos.

Enfin, il croit fermement que le dernier mot en fait de progrès agricole n'est par encore dit, et il marche résolument dans la voie des améliorations.

Le mauvais cultivateur fait tout le contraire; il est routinier, il laisse aller tout en ruine ; en semant grain sur grain, il arrache toute la fertilité de la terre sans rien lui rendre et tous les ans ses revenus diminuent.

La ferme sur laquelle il se trouve, quand bien même elle serait d'une fertilité extraordinaire, s'appauvrira graduellement. Il viendra un temps où elle sera épuisée et ne pourra plus faire vivre son maître.

***

Le secret de faire pondre les poules durant l'hiver, en admettant qu'elles soient logées convenablement, consiste dans la nourriture qu'on peut donner à ces dernières. Il faut que cette nourriture soit telle qu'elle puisse former à peu près l'équivalent de l'albumin, du phosphate contenus dans l'œuf. Le grain, la nourriture verte, les patates, les navets, les choux, les écailles d'huîtres, la chaux sont excellents, mais insuffisants si l'on n'y ajoute journellement des matières animales riches en azote comme des déchets de viande, du poisson, du lait, etc.

Il est prouvé parait-il, que ceux qui réussissent le mieux à avoir des œufs de leurs poules durant l'hiver sont les hôteliers, les personnes qui tiennent maison de pension, pour la raison bien simple qu'ils ont toujours à leur disposition beaucoup de déchets de cuisine qu'ils donnent à leurs volailles ; tous ces déchets se convertissent en une riche maison d'œufs même dans les jours les plus rigoureux de l'hiver.

***

Nos voisins des Etats-Unis ne doutent vraiment de rien ; ils prétendent perfectionner l'œuvre de la création en la défigurant bien entendu. Ils enlèvent tout simplement les cornes aux bœufs et aux vaches, enfin à tout individu de la race bovine et avant quelques années les mots de *bêtes à cornes* seront chez nous à l'état d'antiquité. Il y a, parait-il, de grands avantages à désarmer les bêtes à cornes.

Beaucoup d'accidents sont arrivés et arriveront encore causés par des taureaux vicieux ou des *vaches mal encornées*. Nos voisins avec l'esprit pratique qui les caractérise se sont dit : "Pour éviter tous ces accidents, il faut enlever les cornes de ces animaux" et ils n'y vont pas de main morte, je vous assure. Toutes les semaines les journaux d'agriculture des Etats-Unis contiennent des méthodes pour *décorner*.

La plus simple est celle-ci : on attache solidement l'animal et on lui scie les cornes au ras la tête ; on enduit les plaies avec un onguent de goudron ; la température pour le succès de l'opération ne doit être ni trop chaude, ni trop froide. La méthode la plus en vogue et la moins cruelle, mais qui ne peut s'appliquer qu'aux jeunes animaux, c'est d'enlever aux veaux âgés de trois semaines environ les cornes qui ne sont alors qu'à l'état rudimentaire.

Un autre avantage en faveur de l'enlèvement des cornes c'est qu'il est plus facile de transporter par les chars ou autrement les animaux dépourvus de ces appendices inutiles après tout. Les accidents dans ce cas sont bien moins à craindre tant pour l'homme que pour le bétail.—*La Presse.*

NOURRITURE DES ANIMAUX.

Il faut nourrir les bêtes à cornes régulièrement à des heures fixes ; on doit donner trois repas par jour : le matin vers six heures, le midi et le soir vers une heure et à six heures. De cette façon le bétail a tout le temps suffisant pour la digestion. Le matin on peut donner des racines et de la paille, le midi de la paille hachée mélangée avec un peu de moulée et le soir du foin. Il est bien avantageux de répandre du sel de temps à autre sur la nourriture ; car le sel met le bétail en appétit. Il est important aussi de ne donner aux bétail que juste ce qu'il peut consommer, il faut qu'il ne reste rien dans la crèche, à moins que ce ne soit des déchets de paille qui peuvent servir de litière. La douceur et les bons traitements ont toujours un heureux effet chez les animaux.

INSPECTION JOURNALIÈRE DU TROUPEAU DE VACHES.

Le cultivateur qui tient à réaliser le plus grand profit possible de son troupeau de vaches leur porte la plus scrupuleuse attention : il ne fait la revue au moins une fois pas jours, lorsque rien ne l'empêche. Par ce moyen, et nul autre, il peut être en état de connaître exactement la condition dans laquelle elles se trouvent. Si, par exemple, il leur arrive quelque accident, il s'en aperçoit et il est prompt à leur porter secours ; si l'une d'elle est malade il essaie à se rendre compte de sa maladie par les mouvemunts ou l'apparence de l'animal, et il lui donne les soins nécessaire ; si une vache amaigrit, ce cultivateur soigneux, lorsqu'il en a trouvé la cause, la soumet à un nouveau regime et il lui donne un surcroit de nourriture en la faisant soigner à part. Le temps ordinaire de ses visites étant fixé à l'heure où l'on trait les vaches, soit le soir ou le matin, ce cultivateur peut se rendre compte de la diminution de telle ou telle vache, et dans ce cas il lui donne une nourriture supplémentaire. S'il s'aperçoit que toutes ses vaches ne donnent pas autant de lait que d'habitude, il essaie à en connaître la cause, soit qu'il doive l'attribuer à la négligence de ses serviteurs ou au défaut de nourriture et le manque d'eau ; dans ce dernier cas il a vite fait de changer de pâturage et de faire en sorte que les animaux aient de l'eau à leur disposition. Dans ces conditions, un cultivateur ne peut que réaliser de grands profits par ses vaches, qui lui paieront amplement le trouble qu'il se donne pour le tenir en bonne condition.

AVIS

Prenez avis que demande sera faite à la Législature de Manitoba lors de la reprise de la présente session, d'un acte autorisant Robert Fairbairn McTavish, de la ville de Morris, à pratiquer la médecine, la chirurgie et l'obstétrie, dans la Province.

Daté le 10 fevrier 1888.

EWART, FISHER & WILSON.

4ins 16.2.88 Solliciteurs du requérant.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'à la session de l'Assemblée Législative de Manitoba qui suivra la date des présentes, la Compagnie d'Assurance contre le feu du Nord-Ouest demandera à la dite Assemblée Législative un acte pour amender son acte d'incorporation et l'acte qui l'amende, comme suit :

1. En accordant à la dite compagnie pouvoir d'assurer contre les pertes par les tempêtes de grêle ou la gelée.
2. En réduisant le nombre des directeurs de la compagnie et aussi le nombre exigé pour former quorum.
3. En donnant aux directeurs de la compagnie pouvoir de déclarer des dividendes, semi-annuellement ou autrement.
4. En abrégeant la clause XX du dit acte d'incorporation.
5. En pourvoyant à ce que advenant le fait que la compagnie obtiendrait autorité en vertu d'un statut du Canada ou du Gouverneur-Général en Conseil de faire affaires, elle ne soit pas obligée de déposer ou tenir en dépôt aucune garantie au gouvernement provincial.
6. En faisant tels autres amendements, aux dits actes qui seront nécessaires pour les fins ci-dessus et aussi tels autres amendements qui seront necessaires ou juges à propos.

RICHARDS, BROPHY & BRADSHAW,
Solliciteurs de la Requérante.

4ins.19.1.88.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.
DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest Arrivée.
D 18 00	† Winnipeg †	C 9 30
23 45	Portage du Rat	4 10
6 30	Ignace	21 35
9 38	Savanne	18 15
E 13 05	Port-Arthur	B 14 25

Allant à l'Ouest. Départ		Allant à l'Est Arrivée
A 10 25	† Winnipeg †	A 17 10
12 50	Portage la Prairie	14 55
15 07	Carberry	12 50
C 15 20	Brandon	A 11 45
17 22	Virden	D 8 43
18 14	Elkhorn	8 05
19 09	Moosemin	7 04
21 10	Broadview	5 20
23 51	Qu'Appelle	2 20
D 1 30	Regina	D 24 38
3 20	A } Moosejaw { D	22 55
3 30	D } { A	22 45
8 30	Swift Current	18 05
12 30	Maple Creek	14 15
15 10	Dunmore	11 40
16 00	Medicine Hat	11 15
22 05	Gleichen	5 35
C 1 00	Calgarry	3 20
5 05	Canmore	C 24 01
5 50	Banff	23 18
9 10	Field	20 25
11 20	Donald	17 10
14 3[illegible]	Glacier House B. C	13 20
17 45	Revelstoke	9 30
H 23 42	Kamloops	3 30
1 09	Savonas	B 1 51
2 19	Ashcroft	24 39
5 14	Lytton	21 41
9 00	Yale	17 53
12 17	Hammond	14 11
12 51	Port Moody	13 39
13 26	New Westminster	14 30
13 30	Vancouver	13 00
H 21 00	A Victoria D	K 2 00

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
A 9 05	D. † Winnipeg † A.	A 17 25
11 50	Dominion City	14 50
A 12 15	A. † Emerson † D.	A 14 25

Allant Nord.		Allant Sud.
G 16 30	D... Winnipeg ...A.	F 9 20
G 18 10	A. Selkirk Ouest D.	F 7 50

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
G 10 35	D... Winnipeg ...A.	G 15 00
11 25	Stony Mountain	14 00
G 11 50	A... Stonewall ...D.	G 13 30

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est.
F 11 00	D. † Winnipeg † A.	G 15 45
12 00	Headingly	14 50
14 10	Barnsley	12 45
17 00	Treherne	10 05
F 17 35	Holland	G 9 30
18 20	Cypress River	8 45
F 19 00	A. † Glenboro † D.	9 00

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est	
G10 00	F10 10	D† Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	Morris	14 39	16 15
12 40	14 05	†..Rosedale	14 00	15 15
13 25	14 50	Gretna	....	14 25
14 10	19 25	†...Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	Manitou	11 25	G 8 10
16 20	....	Pilot Mound	10 14	....
16 35	....	Crystal City	10 00	....
17 23	....	Cartwright	9 07	....
17 43	....	Holmfield	8 47	....
18 27	....	Killarney	8 25	....
19 20	....	AB Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepte le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gen. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.



PUBLIC NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz:—The south west quarter and the west half of the north west quarter of section twenty-three, in the twelfth township, in the first range west, of the Principal Meridian in Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 28th day of February nex , (A.D. 1888) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Alexander Bain, of the City of Winnipeg, in the County of Selkirk, Accountant, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, January 28th A.D. 1888.

L. W. COUTLEE,
Registrar General

3ins. 2.2.88